



## Idéation d'un observatoire sur la recherche participative

**Laura Soulat**, étudiante au doctorat en éducation à l'Université du Québec à Chicoutimi et stagiaire dans l'équipe FRQSC sur le Partenariat recherche-pratique en éducation

L'équipe FRQSC sur le Partenariat recherche-pratique en éducation (PRPE) s'intéresse à la dynamique collaborative entre praticiens et chercheurs, ainsi qu'aux processus en jeu lorsque ces acteurs travaillent conjointement. À travers la rédaction de récits de pratique, notre intention est de fournir des exemples concrets de collaboration entre praticiens et chercheurs dans le cadre des recherches participatives financées par le Consortium régional de recherche en éducation du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CRRÉ/02) ou d'autres sources de financement. Nous remercions chaleureusement les chercheurs et les praticiens qui ont partagé leur expérience.

Dans le cadre de la subvention pour les actions de l'équipe du partenariat recherche-pratique en éducation (PRPE), l'équipe propose cinq axes de recherche. Axe 1. Collaborer par la recherche participative (RP) pour répondre aux besoins et priorités des milieux d'éducation. Axe 2. Étudier le fonctionnement des activités de RP. Axe 3. Étudier les retombées des activités de RP. Axe 4. Contribuer à la formation de la relève scientifique. Axe 5. Diffuser les connaissances issues des activités de RP. Chaque axe est organisé en sous-catégorie pour répondre à l'objectif ciblé. Dans l'axe 2, il a été convenu de créer un observatoire de la collaboration entre les personnes chercheuses et les personnes praticiennes. C'est dans ce cadre que ce rapport est proposé par la doctorante qui a réalisé son stage sur ce sujet.

Ainsi, ce rapport en six parties aborde des éléments qui ont permis de structurer la démarche pour élaborer un observatoire de recherche. Cet écrit aborde, en première partie, un bref historique de ce qu'est un observatoire. Il est ensuite présenté, en deuxième partie, un élément clé pour la compréhension de l'observatoire : la gestion de données de recherche. Cette partie rappelle les recommandations et permet d'introduire, en troisième partie, pourquoi l'observatoire est intéressant et les étapes de création d'un tel système. La quatrième partie décrit le processus d'idéation pour un observatoire sur la recherche participative. La cinquième partie est un bilan à retenir de l'ensemble pour pouvoir continuer le travail sur l'observatoire. Enfin, en dernière partie, le superviseur expose ses réflexions quant à cet exercice.

### **Ce qu'il faut retenir sur la gestion des données**

Il existe plusieurs sources pour décrire la gestion des données de recherche. Toutes ces sources recommandent de suivre deux principes pour élaborer un bon plan de gestion des données (Bruyère, s. d.-a ; Gouvernement du Canada, 2024 ; Guindon, 2013 ; Hadrossek *et al.*, 2023 ; Hologne, s. d. ; Maltais *et al.*, 2021). Le premier principe est FAIR, qui signifie : F pour "Facile à trouver" (Findable), A pour "Accessible", I pour "Interopérable", R pour "Réutilisable". Il faut donc que les données soient faciles à trouver et accessibles pour pouvoir être réutilisées et exploitables sur plusieurs systèmes ou logiciels. Le second principe est CARE, qui signifie : C pour "Collectif", A pour "Autorité", R pour "Responsabilité", E pour "Éthique". Il faut donc que l'accès aux données suive les principes éthiques en vigueur, en ayant pensé au partage collectif tout en pensant aux degrés d'autorisation et aux responsabilités selon ce degré d'accès et d'autorisation. Par exemple, lorsqu'une personne met un document dans un espace de stockage en ligne et le partage à une autre personne, la personne propriétaire peut indiquer une lecture seule. Si la personne propriétaire avait autorisé l'écriture, la personne invitée aurait une autre responsabilité et peut modifier positivement ou non le document.

Ces principes donnent les premières grandes lignes à penser lors de la création d'un plan de gestion de données. Un autre élément fondamental à considérer correspond au cycle de vie des données. Les étapes de ce cycle comprennent la planification, la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion, la conservation et le partage pour une réutilisation (voir la figure ci-dessous). Chaque étape doit figurer et être décrite dans un plan de gestion des données.

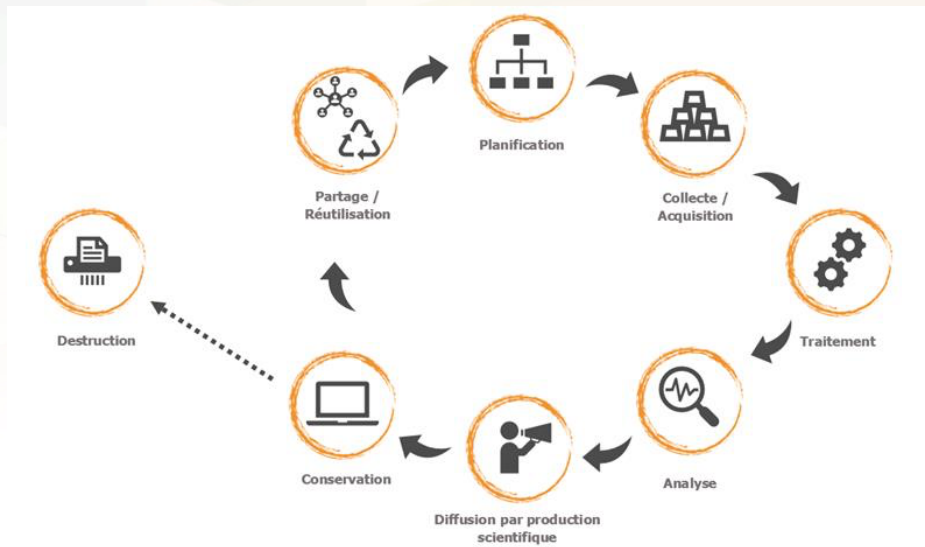


Figure 1 Cycle de vie des données de recherche - Source : bibliothèque de l'UQAC <https://bibliotheque.uqac.ca/gdr/accueil>

La question du stockage et de la sauvegarde est une partie importante, avec des recommandations indiquées dans différentes références (Bruyère, s. d.-b ; Gouvernement du Canada, 2024 ; Guindon, 2013). Notamment, la règle du stockage 3-2-1 : il faut trois sauvegardes sur deux médias différents, et au moins une copie doit être stockée sur un site géographique différent des autres (Renaud-Desjardins et Santerre, 2024). La fréquence de sauvegarde est également importante. Il est recommandé de faire une sauvegarde une fois par semaine, par exemple chaque vendredi après-midi comme dernière mission de la semaine (Renaud-Desjardins et Santerre, 2024).

Lorsque le stockage des données est évoqué, il est important de réfléchir à l'organisation en arborescence. Les fichiers seront dans des dossiers et il y aura aussi des sous-dossiers. Lorsque l'on pense à l'arborescence, le nom des dossiers et des fichiers est également à envisager en amont de la réalisation. Les nombreux documents abordant la gestion des données de recherche (Bruyère, s. d.-a ; Gouvernement du Canada, 2024 ; Guindon, 2013 ; Hadrossek *et al.*, 2023 ; Hologne, s. d. ; Maltais *et al.*, 2021) recommandent de commencer par la date avec le format année-mois-jour, plus adapté pour les systèmes informatiques. Ensuite, il est possible d'écrire le nom du fichier suivi de sa version ou l'inverse. Voici un exemple de nom conseillé pour un fichier : AAAA-MM-JJ\_Nom-du-fichier\_0001.format

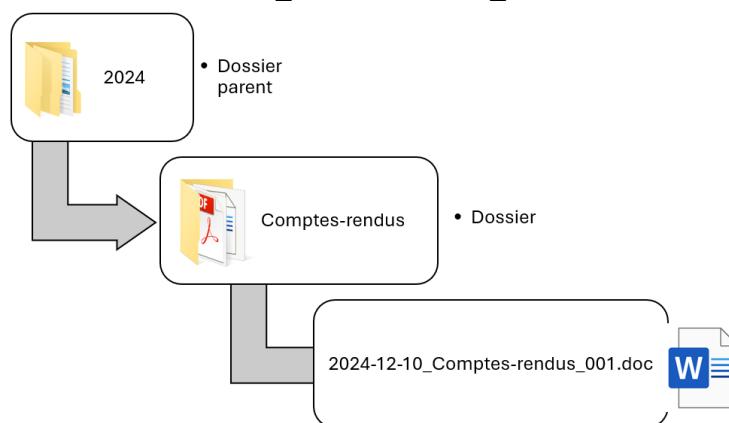


Figure 2 Proposition d'une arborescence avec nom de fichier

Pour faciliter la navigation dans cette arborescence, il est recommandé d'associer un fichier "Lisez-moi" en racine. Le document doit être visible dès le départ, sans devoir ouvrir de sous-dossier. Dans ce document, il faut fournir les informations nécessaires pour que la personne ne soit pas perdue dans l'arborescence et la structure de l'organisation des données stockées (Renaud-Desjardins et Santerre, 2024).

Typiquement, le fichier Lisez-moi doit contenir une aide pour naviguer dans les données grâce aux éléments suivants : le contexte, la source des données, l'objectif de la recherche, les certifications éthiques, le format des données, la convention de nommage des données, l'arborescence de la structure des données, le protocole de collecte des données. D'un point de vue plus scientifique, le fichier "Lisez-moi" doit inclure : la description du projet, la méthodologie de collecte et des renseignements sur le contenu des données, comme la liste des variables, les définitions et les abréviations, les unités de mesure, u les symboles.

Enfin, dans les recommandations pour une bonne gestion de données, il est suggéré de penser aux formats des fichiers pour la longévité des données. Lorsqu'une personne utilise Word avec le format .docx, la personne utilisatrice n'a pas de garantie sur l'exploitation de ce fichier dans dix ans. En effet, si le développeur change des éléments et ne garantit pas la rétrocompatibilité, les données seront perdues. Il est donc conseillé de fonctionner avec des formats généraux comme le .txt pour du texte et .csv pour des tableaux (Renaud-Desjardins et Santerre, 2024).

Pour conclure sur cette partie, il existe des assistants pour créer des plans de gestion de données, par exemple Borealis DataVerse (<https://borealisdata.ca/dataverse/uqac/>) et DMP Assistant (<https://dmp-pgd.ca/>).

## **Historique sur les observatoires (de l'antiquité à aujourd'hui)**

Les auteurs Droy et Dubois (2001) proposent un historique sur les observatoires. Ce concept daterait de l'Antiquité avec l'astronomie. Ce domaine aurait donné les bases de l'observatoire telles que la permanence de la structure, la cible à observer, la durée de l'observation, etc. L'observatoire est ainsi décrit comme un système permettant d'observer et de suivre des phénomènes. Les premières expériences impliquant un suivi systématique d'un échantillon avec des indicateurs spécifiques dateraient du début du 20e siècle. Le terme d'observatoire n'est appliqué aux sciences sociales dans la langue française qu'à la fin des années 60 (Droy et Dubois, 2001).

Les auteurs Droy et Dubois (2001) distinguent trois grandes catégories d'observatoires. La première catégorie citée concerne les observatoires socio-économiques qui s'intéressent au milieu humain. La seconde catégorie étudie les populations animales en milieu naturel. Tandis que la troisième et dernière catégorie relève des informations environnementales telles que des données météorologiques ou sismiques. Certains observatoires peuvent s'intéresser à des données hybrides, par exemple, ils s'intéressent aux effets des éléments météorologiques sur des populations (Clignet, 1998).

Considérant ces éléments, le concept de données de recherche est un élément central dans un observatoire. Ce concept est défini tel que les données de recherche sont des informations collectées ou générées dans le cadre de la recherche scientifique, essentielles pour valider les résultats et reconnues par la communauté scientifique (Borgman, 2015 ; National Science

Foundation, 2013). Différentes formes de données existent. Par exemple, elles peuvent prendre la forme de données expérimentales, de données d'observation, de données opérationnelles, de données de tiers, de données du secteur public, de données de suivi, de données traitées ou de données réutilisées (Bruyère, s. d.-b).

### **Pourquoi créer un observatoire et ses étapes pour la création**

L'observatoire est un moyen pertinent pour la gestion de données de recherche. Il permet de répondre à différents objectifs et enjeux du domaine de la recherche parce qu'il permet d'accroître la visibilité et les retombées de la recherche, d'assurer le respect des politiques des organismes subventionnaires, de limiter la répétition des travaux de recherche, de faciliter la reproduction et la validation des résultats de la recherche et d'intensifier la coopération entre les chercheurs (Dennie et Guindon, 2017 ; Gouvernement du Canada, 2024).

Lors d'une des rencontres avec la LÉA en septembre 2024, il a été souligné que les retombées de la recherche sur les pratiques restent et tendent à s'ancrer localement, mais peinent à se diffuser plus largement. Cet enjeu de circulation des savoirs est crucial pour rendre les acteurs plus autonomes vis-à-vis de la recherche. Le libre accès aux résultats est une première étape, mais la question demeure pour les personnes praticiennes : lorsque les résultats sont accessibles, que vont-elles en faire ? Comment peuvent-elles se l'approprier ?

Il est essentiel de penser les résultats comme « lisibles » et exploitables pour les personnes actrices, afin qu'elles puissent les intégrer efficacement dans leurs pratiques. Le rayonnement des personnes chercheuses dans les milieux professionnels pourrait améliorer la collaboration possible, en favorisant une meilleure compréhension mutuelle. Par ailleurs, l'observatoire peut fournir une aide pour la certification éthique. L'observatoire suivra les normes éthiques et il sera possible de guider la personne lors du dépôt de données à l'aide d'un formulaire. Cette personne pourrait également utiliser ce même document pour sa certification éthique. Pour pouvoir mettre ce système en place, il est nécessaire de définir des indicateurs précis et observables qui permettent d'étudier la recherche participative.

Ces différents éléments confirment l'intérêt de l'équipe pour créer un observatoire sur la recherche participative. Cependant, peu de documentation existe sur les étapes qui permettent de mettre en place un tel système. Lors d'une recension, un document l'explique (Figure ci-dessous).

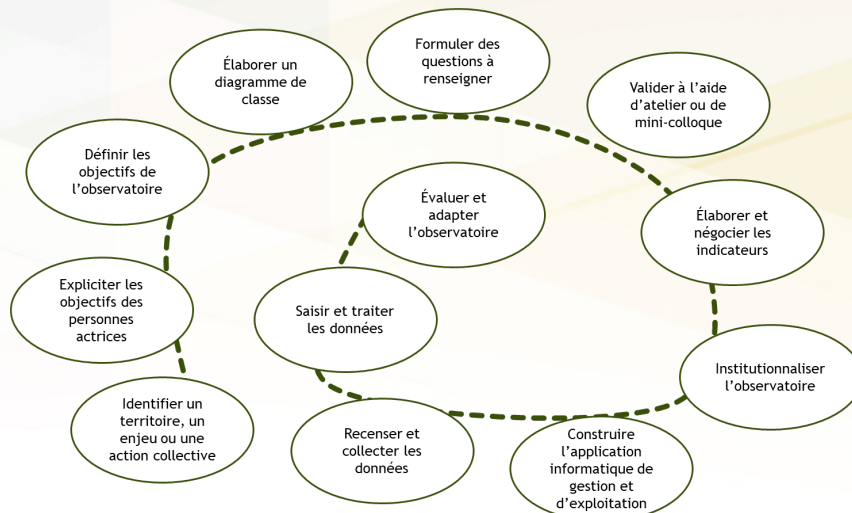


Figure 3 Étapes de création d'un observatoire (Lemoisson et al., 2008)

Pour un observatoire de recherche, un indicateur est une mesure quantitative ou qualitative qui permet d'évaluer, de suivre et d'analyser des phénomènes, des processus ou des résultats spécifiques dans le domaine de la recherche (Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et de familles en difficulté, 2015). Les indicateurs sont utilisés pour fournir des informations précises et objectives sur divers aspects de la recherche, tels que la performance, l'impact, la qualité, l'efficacité, et l'éthique. Ils peuvent inclure des métriques telles que le nombre de personnes, les collaborations interdisciplinaires, les financements obtenus, ou encore des évaluations qualitatives comme les retours d'expérience des personnes chercheuses et des parties prenantes.

### Explication du processus d'idéation qui mène à ce qu'il faut retenir pour la suite

0 : Exploration ouverte et divergente

La première étape du processus de réflexion a consisté en une exploration ouverte et divergente. Il s'agit de rassembler des idées et des perspectives variées sans se restreindre à des cadres préétablis. Cette phase permet de générer un large éventail de possibilités et de stimuler la créativité. L'objectif est de ne pas limiter les idées dès le départ, mais plutôt de les laisser émerger librement. La doctorante et le superviseur ont réalisé un échange sur ce que leur évoque un observatoire et sur des pistes pertinentes pour commencer le processus d'idéation. Il a été convenu de s'intéresser à la gestion de données de recherche pour avoir des pistes sur ce que l'observatoire allait contenir et comment il fallait les gérer.

1 : La lecture sur la gestion de données

Une fois les idées initiales rassemblées, l'équipe a recensé et lu différentes documentations sur la gestion des données. Cette étape implique de comprendre les types de données existantes, les méthodes de stockage, les recommandations en vigueur et les outils de gestion. Il est essentiel de se familiariser avec les meilleures pratiques en matière de gestion des données pour assurer l'intégrité et la qualité des informations recueillies. Cette recension a beaucoup orienté le travail vers le format informatique des données et leur nature (brute, traitée, analysée ou publiée).

2 : Une carte mentale qui part des données « techniques » et de l'aspect éthique [Lien Miro](#)  
 Pour structurer les idées et les données, une carte mentale a été élaborée. Cette carte permet de structurer les idées en les associant. Un des aspects intéressants pour les données et l'observatoire correspond à la nature technique des données (texte, image, audio...). Dans cette branche, le format est explicité ainsi que le type de données que le format peut contenir. Par exemple, un fichier de type texte peut contenir un verbatim, des forums, des entretiens ou encore des rapports.

Un autre aspect qui ouvre sur une autre branche est la donnée scientifique plutôt qu'informatique. Les indicateurs pour l'observatoire rentrent dans cette catégorie. Qu'est-ce qui peut intéresser l'équipe pour pouvoir réaliser des analyses interdisciplinaires ou transversales ?

La représentation proposée par de la structure classique d'un article scientifique et des éléments est associée pour expliciter ce qui semble intéressant. Par exemple, les éléments du contexte général du projet sont intéressants pour étudier la recherche participative. Dans le cadre de l'équipe de PRPE, quels sont les projets de type recherche-action ou de type recherche collaborative ? Combien de personnes enseignantes participent ? Quelles sont leurs postures ?

L'état des données est également un aspect intéressant à considérer pour l'observatoire. Faut-il intégrer que des données brutes ? Des données prétraitées avec un logiciel ?

La carte mentale intègre également les considérations éthiques par rapport à l'observatoire. L'éthique joue un rôle crucial dans la gestion des données, notamment en ce qui concerne la confidentialité, le consentement, et la réutilisation des données. Il est donc rappelé dans la carte mentale de prévoir l'utilisation des données à des fins d'analyses auprès des participants des projets, la préservation de l'anonymat, d'établir un cadre de gestion pour l'accès et le partage. Un diagramme de classe peut être pertinent pour le dernier point évoqué.

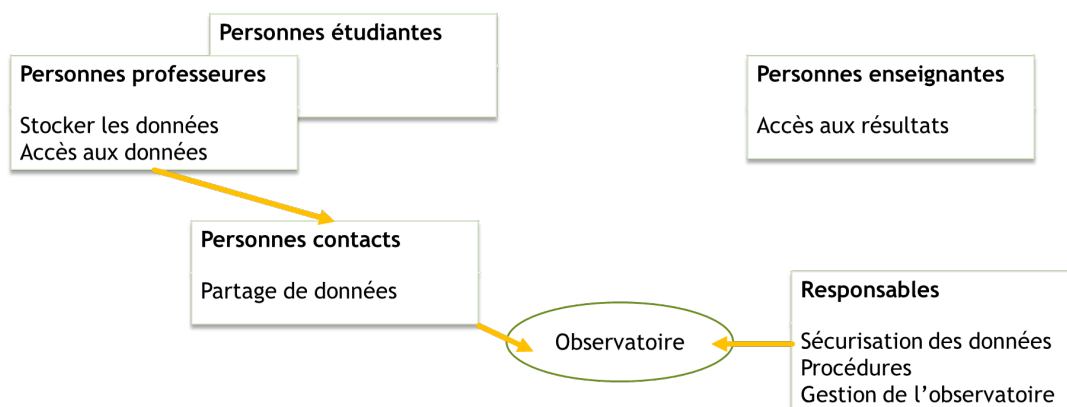


Figure 4 Diagramme de classe pour structurer les relations pour l'observatoire

Des critères pour déposer et accéder à des jeux de données sont proposés :

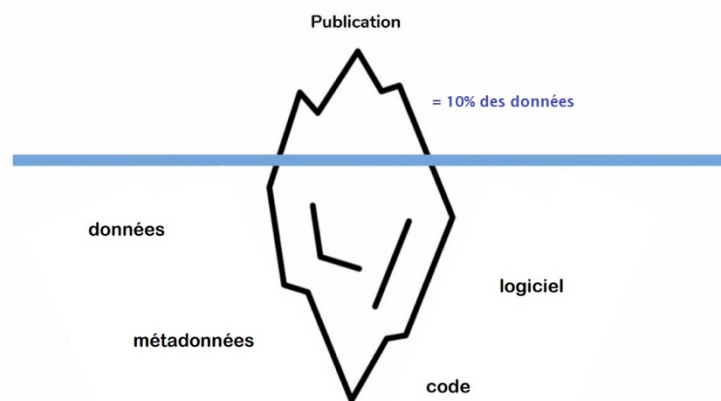
- Être membre de l'équipe PRPE, du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) ou de l'observatoire
- Le jeu de donnée s'inscrit dans la mission de l'observatoire (étudier la recherche participative)

- Le projet de recherche initial s'inscrit dans la mission de l'observatoire
- Les données doivent être anonymisées.

### 3 : Les rencontres avec le réseau LÉA

La collaboration avec le Léa a offert une perspective enrichissante et permet de bénéficier de l'expertise d'autres personnes expérimentées. Les échanges ont confirmé la pertinence de l'observatoire et des critères d'inclusion ont potentiellement émergé. En se basant sur leur travail pour définir les éléments de caractérisations de la recherche participative, il a semblé pertinent d'y chercher des critères d'inclusions. D'après leur recension auprès de différentes personnes en lien avec la recherche participative, les éléments de caractérisation seraient les suivants : la complémentarité des compétences entre les personnes dans les projets de recherche, la qualité des relations, la transformation des espaces, des acteurs et des pratiques et la régulation conjointe et continue en cas de différend. Chaque rencontre a permis de réorienter la réflexion et de compléter la carte mentale qui permet de poser les idées pour structurer l'observatoire.

4 : Les échanges lors des mini-colloques sur des éléments recensés et qui semblent pertinents  
Lorsque l'avancement de la réflexion a été suffisamment avancé, deux mini-colloques ont été organisés. Le premier a servi à mettre la table pour l'observatoire en réalisant un rappel sur la gestion des données de recherche. Cela a permis d'ouvrir la discussion sur les pratiques et les habitudes des personnes de l'équipe sur la question. Ces éléments ont également illustré la pertinence de l'observatoire pour permettre une réutilisation des données.



Courtesy: Kevin Read, U. Saskatchewan

Figure 5 Utilisation des données de recherche - source : bibliothèque de l'UQAC

Le second mini-colloque avait pour but d'exposer des pistes de réflexion pour valider ou non les éléments. L'aspect éthique a été discuté et l'unanimité a jugé pertinent de limiter l'observatoire à un territoire donné. Les données pouvant être intéressantes ont également fait l'objet de longs échanges. La difficulté liée aux données est d'établir des limites.

La question de savoir si l'observatoire doit être fermé ou souple est cruciale. Un observatoire trop ouvert peut entraîner une dispersion des efforts et une perte de focus, tandis qu'un observatoire trop fermé peut limiter les possibilités d'analyse et d'innovation. Il est donc nécessaire de faire des choix éclairés. L'observatoire doit trouver un équilibre entre flexibilité



et structure. Il doit être suffisamment souple pour intégrer de nouvelles données et perspectives, mais assez structurer pour garantir la cohérence et la qualité des recherches menées.

La définition de l'observatoire pour l'équipe a été également un sujet mis en avant lors de cette rencontre. Une première proposition pour le définir a été de positionner l'observatoire sur le cycle de vie des données (Figure ci-dessous).

## Cycle de vie des données de la recherche

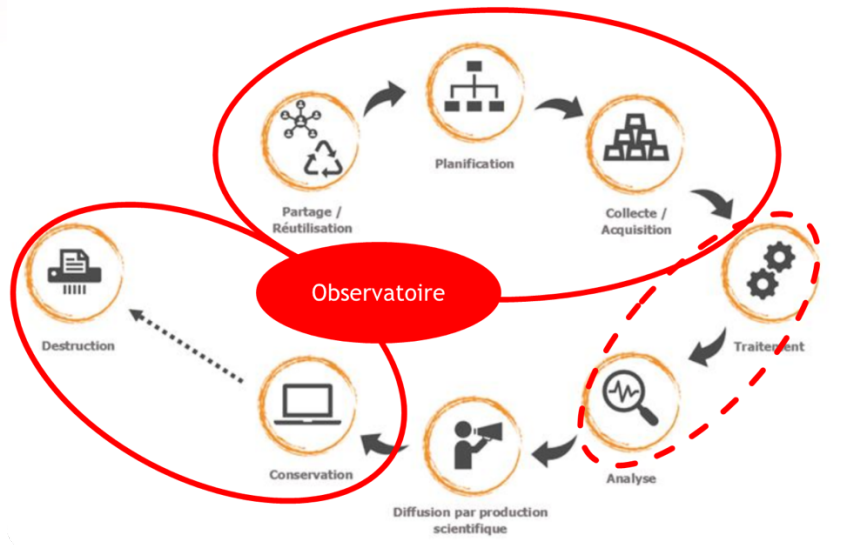


Figure 6 Cycle de vie de la donnée avec la place de l'observatoire sur celui-ci - Source : bibliothèque de l'UQAC modifiée par Laura Soulat

L'observatoire semble s'inscrire principalement dans la planification, la conservation et le partage des données. Toutefois, si l'observatoire propose des outils standardisés, cela devient une aide pour la collecte de données.

Les critères d'inclusion ont également été abordés. La rencontre n'ayant pas suffi pour permettre un échange concluant, une autre rencontre a été planifiée pour travailler sur ce point spécifiquement. Lors de la proposition d'utiliser les éléments de caractérisation comme des critères d'inclusion, l'équipe présente au mini-colloque a montré un désaccord. Ces éléments semblent plus adaptés comme données à intégrer pour pouvoir documenter la RP plutôt que comme des critères d'inclusions. Dans ce cas, deux cas de figure s'offrent à l'équipe pour développer l'observatoire : soit il faut préciser ces critères pour qu'il y ait un consensus, soit il faut déterminer d'autres critères. Une proposition de critères liés à des territoires est établie dans la prochaine partie.

En considérant ces éléments de réflexion, il est proposé une définition de l'observatoire :

- Un système qui permet la formation à la recherche pour la relève et la formation continue des enseignants
- Un rayonnement de la recherche avec la diffusion des résultats sur la recherche participative

- Un espace de dépôt et de stockage des données de différents projets permettant ainsi une analyse secondaire.

### **Conclusion / résumé / à retenir**

En l'état, l'observatoire RP est défini comme un lieu de recueil de données visant à fournir des pistes de recherches inédites. En centralisant et en analysant des informations provenant de divers projets et didactiques, l'observatoire permet d'identifier des tendances, des besoins et des opportunités de recherche qui pourraient autrement passer inaperçus. Ce lieu de convergence des données facilite la collaboration entre chercheurs et favorise l'innovation en offrant des perspectives nouvelles et des directions de recherche prometteuses.

Les critères d'inclusion de projet dans l'observatoire sont encore à bien définir et à discuter. Il est conseillé de discuter avec Tommy Chevrette (observatoire sur les pratiques psychomotrices) et Sandra Coulombe (observatoire sur l'insertion professionnelle). L'objectif est de définir des critères clairs et pertinents qui permettront de sélectionner les données et les projets les plus pertinents pour l'observatoire. Cette étape est cruciale pour assurer la qualité et la pertinence des informations recueillies, tout en garantissant une représentation équilibrée des différentes disciplines et approches de recherche.

Le partage et le retrait des données au sein de l'observatoire RP nécessitent un plan de gestion des données rigoureux. Ce plan doit inclure des protocoles clairs pour l'accès, l'utilisation et la protection des données, afin de garantir leur intégrité et leur confidentialité. Il est essentiel de prévoir des certifications éthiques pour la réutilisation des données, notamment dans le cadre d'analyses secondaires, afin de respecter les normes éthiques et légales en vigueur.

Il est important de veiller à ce que l'observatoire RP ne devienne pas une démarche administrative supplémentaire pour les chercheurs. L'objectif est de créer un outil pratique et utile qui facilite la recherche plutôt que de l'alourdir. Pour cela, il est nécessaire de simplifier les procédures d'intégration des données et de rendre l'accès aux informations aussi fluide que possible, tout en maintenant des standards élevés de qualité et de rigueur.

Si l'observatoire est pensé comme un site web, il est important de structurer en plusieurs onglets pour faciliter l'accès aux différentes ressources et informations. Ces onglets incluront des sections dédiées aux ressources disponibles, aux données recueillies, aux formations proposées, ainsi qu'aux retombées des projets. Cette organisation permettra aux utilisateurs de naviguer facilement et de trouver rapidement les informations dont ils ont besoin pour leurs recherches.

Pour les projets individuels, il est essentiel de prévoir dès le départ la possibilité d'une analyse secondaire des données. Cela implique de penser aux certifications éthiques nécessaires pour la réutilisation des données, afin de garantir que toutes les utilisations futures respectent les normes éthiques et légales. Cette approche proactive permettra de maximiser l'utilisation des données tout en protégeant les droits et la confidentialité des personnes participantes.

La question de savoir quelles données seront insérées dans l'observatoire RP nécessite une clarification. Il pourrait être envisagé d'inclure des données spécifiques fermées, quantitatives

ou qualitatives, issues de projets portant sur un éventail d'objets. Le dénominateur commun devrait être la recherche participative sous ses différentes déclinaisons. L'utilisation de questionnaires standardisés et d'entrevues de groupe pourrait fournir des informations précieuses sur les échanges et la collaboration. Par ailleurs, des données contextuelles et sur les collaborations, spécifiques à l'étude de la RP, pourraient être recueillies à l'aide d'outils standardisés et non standardisés.

Les réflexions semblent tendre vers des données précises de projets comme des données quantitatives (des questionnaires en didactique). À ces outils, il est envisagé d'ajouter des questionnaires mixtes spécifiques à la recherche participative (par ex., un questionnaire pour la mesure de la relation ou des événements en RP accompagné d'un verbatim sur les ressentis en RP des différents acteurs). Les données qui vont intéresser l'observatoire semblent être celles que l'on peut intégrer dans le fichier Lisez-moi et les données brutes (cf. carte Miro et annexe). Les données analysées/publiées seront mises également en avant grâce aux articles scientifiques, dans un onglet permettant la diffusion des connaissances. Il faudra cependant porter une attention à la vulgarisation des articles scientifiques pour que cette partie soit accessible aux personnes enseignantes.

Pour la preuve de concept de l'observatoire RP, il est proposé de développer un plan détaillé en plusieurs étapes. Ce plan pourrait inclure la définition des premières données à recueillir, la mise en place des outils de collecte et d'analyse, ainsi que l'élaboration des protocoles de gestion des données. Le contenu initial pourrait se concentrer sur des projets pilotes qui permettront de tester et d'ajuster les procédures avant une mise en œuvre à plus grande échelle. Cette approche progressive assurera la robustesse et l'efficacité de l'observatoire dès ses débuts.

Le territoire de l'observatoire RP doit être clairement défini. Une proposition d'un territoire géographique initial est proposée en commençant à l'UQAC, en utilisant ce site comme point de départ pour les premières phases de mise en œuvre. Cependant, il est également envisagé d'ouvrir progressivement l'observatoire au réseau du LéA et à d'autres institutions partenaires. Cette expansion géographique permettrait de diversifier les sources de données et d'enrichir les perspectives de recherche en intégrant des contextes variés. L'ouverture au LéA pourrait offrir des opportunités supplémentaires de collaboration et de partage de connaissances, renforçant ainsi la portée et l'impact de l'observatoire.

Un autre « territoire » à explorer qui servirait également de critères d'inclusion est le territoire méthodologique. Cette piste rejoint la tentative d'utiliser les éléments de caractérisation évoqués par le LéA. Il serait bon de préciser ces critères qui permettront de cadrer les limites de l'observatoire. Le territoire méthodologique pourrait être défini par le fait de travailler en étroite collaboration avec une personne du terrain. Il semblerait qu'il y ait également dans l'ensemble de la recherche participative un dénominateur commun plus ou moins fort : le développement professionnel des personnes actrices.

## Références

Borgman, C. L. (2015). *Big Data, Little Data, No Data: Scholarship in the Networked World*. The MIT Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt17kk8n8>

Bruyère, M. (s. d.-a). *Bibliothèque: Guide - Gestion des données de la recherche: Accueil*. Récupéré le 6 septembre 2024 de <https://bibliotheque.uqac.ca/gdr/accueil>

Bruyère, M. (s. d.-b). *Bibliothèque: Guide - Gestion des données de la recherche: Gestion des données de la recherche*. Récupéré le 27 décembre 2024 de <https://bibliotheque.uqac.ca/gdr/gestion-donnees-recherche>

Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et de familles en difficulté. (2015). *Choisir les indicateurs*. SACO - Stratégies de transfert et d'utilisation des connaissances. <http://www.saco.uqam.ca/demarche/choisir-les-indicateurs>

Dennie, D. et Guindon, A. (2017). Résultats d'une enquête sur les pratiques et attitudes des chercheurs de l'Université Concordia en matière de gestion des données de recherche. *Documentation et bibliothèques*, 63(4), 59-72. <https://doi.org/10.7202/1042311ar>

Droy, I. et Dubois, J. (2001). *L'observatoire : un instrument pour le suivi de la pauvreté*, 17.

Gouvernement du Canada, I. (2024, 25 juillet). *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche - Foire aux questions*. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche-foire-aux-questions>

Guindon, A. (2013). La gestion des données de recherche en bibliothèque universitaire. *Documentation et bibliothèques*, 59(4), 189-200. <https://doi.org/10.7202/1019216ar>

Hadrossek, C., Janik, J., Libes, M., Louvet, V., Quidoz, M.-C., Rivet, A. et Romier, G. Guide de bonnes pratiques sur la gestion des données de la Recherche. <https://hal.science/hal-03152732> janvier 2023.

Hologne, O. (s. d.). *Pourquoi rédiger un plan de gestion de données ? | La science ouverte à INRAE*. Récupéré le 23 octobre 2024 de <https://science-ouverte.inrae.fr/fr/le-numerique-pour-la-science-et-les-donnees-scientifiques/gerer-des-donnees-et-des-codes/pourquoi>

Lemoisson, P., Passouant, M., Martinand, P., Coudel, E., Tonneau, J.-P., Bonnal, V. et Mirallès, A. (2008). *Méthode de Conception d'Observatoires*.

Maltais, A., Leblanc-Proulx, S. et Chevrette, T. (2021). *Cadre de gestion de la base de données de l'observatoire du développement moteur et psychomoteur*. ECOBES - Recherche et transfert, Cégep de Jonquière et UQAC.

National Science Foundation. (2013, 20 février). *Information about the Data Management Plan Required for all Proposals* (BIODMP061511). <https://www.nsf.gov/bio/pubs/BIODMP061511.pdf>

Renaud-Desjardins, L. et Santerre, O. (2024, février). *Ateliers-midi en ligne | Gestion des données de recherche (GDR)*. en ligne. <https://salles.bibliotheque.uqac.ca/event/3782088>